Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =

Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 6 (1956)

Heft: 3

Artikel: La situation politique de la Suisse, en été 1814, vue par un diplomate

suédois

Autor: Haas, Léonard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-78894

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA SITUATION POLITIQUE DE LA SUISSE, EN ÉTÉ 1814, VUE PAR UN DIPLOMATE SUÉDOIS

Par Léonard Haas

Le 24 décembre 1813, peu après le passage des armées alliées à travers la Suisse, les aristocrates bernois lancèrent leur fameuse proclamation à l'intention de leurs «sujets» et des autorités vaudoises et argoviennes. Cet événement, on le sait, plaça notre pays dans une situation extrêmement délicate.

La tendance réactionnaire encouragée, à Berne, par un agent de Metternich, le comte de Senfft-Pilsach, gagna d'autres cantons et provoqua la chute de plusieurs gouvernements issus de la Médiation. A la suite de ces circonstances, la Confédération se divisa en deux camps: celui de «l'ancienne Suisse», groupant autour de Berne les cantons de Fribourg, Soleure, Lucerne et ceux de la Suisse centrale, et celui de la «Suisse nouvelle», ayant à sa tête Zurich, Vaud, Argovie et St-Gall.

Les deux antagonistes ne tardèrent pas à se rencontrer en diètes séparées. Ainsi, le 29 décembre 1813, les représentants de la «Suisse nouvelle», réunis sous la présidence du bourgmestre de Reinhard, se constituèrent en Assemblée fédérale et se prononcèrent pour l'égalité complète des nouveaux cantons et pour l'élaboration d'une nouvelle constitution fédérale.

Opposés à l'unité d'action des progressistes, les partisans des vieilles idées s'assemblèrent à Lucerne dans le but de restaurer l'état de choses antérieur à 1798, c'est-à-dire d'amener la dissolution des nouveaux cantons et de les partager entre les XIII anciens états. La discorde grandit de jour en jour. Les cantons de Vaud et d'Argovie, qui se sentaient spécialement menacés, se montrèrent résolus à recourir aux armes pour faire face aux intrigues de «l'ancienne Suisse». L'agitation se propagea rapidement. L'on venait à peine de se débarrasser du joug de Napoléon, que l'on s'acheminait déjà vers une guerre civile. La situation était d'autant plus tragique que derrière ces oppositions de partis apparaissaient clairement les intérêts des Grandes Puissances. L'Autriche, notamment, cherchait à saisir l'occasion favorable pour implanter son système politique qui consistait, en ce qui regarde la Suisse, à assurer la prédominance des familles aristocratiques. Son but final était de profiter des circonstances pour rétablir sa suprématie sur le «glacis» de la Confédération, suprématie qui avait été abandonnée à la France depuis des siècles. En revanche, certains milieux progressistes suisses avaient plutôt l'intention de renouer les anciens rapports avec la France ou, tout au moins, de se garantir l'appui de l'Angleterre et de la Russie, afin de faire contrepoids au voisinage de plus en plus menaçant de la Maison d'Autriche.

Au milieu de cette crise politique que l'on pouvait qualifier de grave, un

revirement inattendu se produisit. En effet, au début du mois de mars 1814, le tzar Alexandre I^{er}, influencé par Laharpe qui s'était rendu à Langres, obtint des Puissances alliées, qui avaient établi leur quartier général à Chaumont, la reconnaissance pure et simple de l'intégrité des XIX Cantons et la déclaration commune qu'elles n'accepteraient aucune constitution ne reposant pas sur ces bases. Elles ajoutèrent que pour compenser ses pertes, Berne se verrait attribuer le Jura. En conclusion, elles observèrent que la réunion des cantons devait se faire à l'amiable, faute de quoi les Puissances alliées interviendraient. De cette manière, le sort de «l'ancienne Suisse» était réglé. Bien que cela ne lui servît à rien, elle essaya de résister encore quelque temps.

Après la menace des ministres Lebzeltern et Capo d'Istria, du 22 mars, invitant les députés à se rendre à la Diète de Zurich dans les 24 heures, sans quoi les alliés useraient de la force, la Diète dissidente se sépara sans bruit. Lucerne et Uri prirent aussitôt la décision de se joindre aux Confédérés qui siégeaient à Zurich. Après quelques hésitations, Berne en fit de même le 31 mars. Au début du mois d'avril, la «longue Diète» put entreprendre ses travaux constitutionnels et les mener à bonne fin. Elle couronna son œuvre, comme on le sait, par la promulgation du Pacte de 1815¹.

Si les considérations qui précèdent sont bien connues, il est toutefois intéressant d'examiner le rapport que fit un étranger qui traversa la Suisse à cette époque.

Knut Reinhold *Bildt*, représentant de la Suède auprès de la Cour impériale d'Autriche et auprès du quartier général des Puissances alliées en France, devait se rendre à Vienne. Au lieu d'emprunter la route Bâle-Schaffhouse qui était la plus courte, mais dont le trafic postal avait été interrompu à la suite du séquestre des chevaux par François I^{er}, il suivit l'itinéraire Neuchâtel—Berne—Zurich. A Schaffhouse, il rejoignit la grand'route et continua son voyage en direction de Vienne². Il fit ce détour dans l'intention

¹ W. Oechsli, Geschichte der Schweiz im Neunzehnten Jahrhundert, t. II (Leipzig, 1913), pp. 63 et ss.

² Knut Reinhold *Bildt* naquit à Morlanda dans le Göteborg et Bohus län, le 4 novembre 1751. Il était le fils de Daniel Henrik Bildt et de Jeanne-Christine Weinholtz. Après avoir étudié le droit à Upsal de 1774 à 1776 — le 18 décembre 1775 il avait déjà passé ses examens -, il entra comme auditeur au Tribunal de Göta (Göta hovrätt). Le 20 décembre 1776, il fut choisi comme «e. o. kanslist» au greffe du Tribunal. Le 23 mars 1779, il fut nommé copiste et le 29 mai 1780 «kanslist». Le 15 février 1785, il accéda au poste de 2e secrétaire au «presidentkontoret» et le 5 octobre 1787, il entra comme secrétaire de légation à l'ambassade de Suède à Vienne. De 1789 à 1796, il fonctionna comme chargé d'affaires à la Cour de Vienne. De 1796 à 1806, il vécut à Prague et maintint le contact avec le gouvernement suédois jusqu'au mois d'avril 1811, époque où il se réfugia à Dresde. Au printemps 1813, on le chargea des négociations avec la Cour de Vienne, puis il suivit le quartier général des Puissances alliées vers l'ouest. Après 1814, il s'acquitta encore de quelques emplois diplomatiques, notamment auprès de la Cour de Saxe. Bildt mourut en 1819. (Notes aimablement communiquées par le Riksarkiv à Stockholm, sur la base des recherches de M. Nils F. Holm à l'Ämbetsarkiv du Riksarkiv.) – Voir également: LARS V. ENGESTRÖM, Memoiren, et T. T.: SON HÖJER, Carl Johan i den stora koalitionen mot Napoleon från landstigningen i Stralsund till stilleståndet i Rendsburg. Akademisk avhandling, Uppsala, 1935, passim.

de s'informer de la situation politique de la Suisse; en effet, durant son séjour au quartier général des Grandes Puissances, il avait souvent entendu parler de la crise qui régnait dans notre pays. Malgré ses qualités, Bildt, qui était un Suédois de la côte occidentale, n'eut pas beaucoup de succès comme diplomate. Cependant, à la fin décembre 1813, en compagnie de Löwenhielm, il sut profiter de la colère du tzar contre Metternich qui venait d'opérer un coup de force diplomatique en Suisse. Cette action permit à son maître, Charles-Jean Bernadotte, d'attaquer les Danois et de leur ravir la Norvège pour remplacer la Finlande qu'il venait de perdre³. Son intérêt pour notre pays était donc compréhensible.

Après son arrivée à Vienne, Bildt fit part au ministre des affaires étrangères de Suède, Lars v. Engeström qui était en même temps son ami d'enfance, du mécontentement qu'il avait constaté dans les parties de la Suisse où il avait passé. Il rapporta que les petits cantons, et spécialement ceux qui étaient menacés de retomber sous la domination bernoise, comme Vaud et Argovie, se plaignaient vivement de ce que la Constitution de la Médiation, qui avait assuré leur existence et qui l'avait même rendue possible, ait été abandonnée. Bildt eut une entrevue avec l'ambassadeur d'Autriche, le baron de Schraut, qu'il connaissait personnellement depuis le Congrès de Rastatt. Schraut lui donna de nombreux renseignements sur l'atmosphère politique qui régnait dans notre pays et sur le développement possible des affaires. Bildt informa Stockholm que dans la seconde moitié de juillet les représentants des cantons se rencontreraient à Zurich pour délibérer sur la nouvelle constitution et pour désigner les délégués qui se rendraient au Congrès de Vienne en vue de défendre les intérêts de la Suisse. Selon les observations de Schraut, l'on devait encore compter sur une résistance assez forte, mais tout s'arrangerait sans troubles intérieurs, c'est-à-dire sans guerre civile. Bildt déclara, en outre, qu'il était frappant de voir combien le peuple désirait rétablir l'ancienne alliance avec la France. Il ajouta que des pourparlers s'engageraient certainement dans un proche avenir et qu'il était à prévoir que des résultats positifs seraient obtenus sans trop de difficultés.

Le rapport que *Bildt* adressa, le 25 juin 1814, au «ministre för Utrikes ärenderne» Lars v. *Engeström*, illustre d'une manière précise la situation et l'état d'esprit qui régnaient en Suisse au début de l'été 1814. Il vaut la peine de reproduire le texte de cette lettre à l'intention des amis de l'histoire, même si elle ne fait que confirmer ce que nous connaissons déjà dans les grandes lignes. *Bildt* s'exprime en ces termes:

«Till undvikande af svårigheten att finna posthästar uppå vägen, som kejsaren af Österrike tagit öfver Basel och Schaffhausen, men i synnerhet för att mig i ståndsätta att kunna hafva den äran meddela Eder Excellence någat säkert om inre ställningen uti Schweitz, ändrade jag min marcheroute

³ Cf. L. Haas, Der Durchmarsch der Verbündeten durch die Schweiz im Dezember 1813. Seine Rückwirkungen auf die nordischen Staaten. (Revue suisse d'histoire, 1955, pp. 193 et ss.)

och passerade igenom Neuchatel, Bern och Zürich till Schaffhausen. Dennä omväg lämnade mig tillfället att känna dervarende sakernas ställning, och jag kan hafva den äran försäkra Eder Excellence, att missnöjet är allmänt i den delen af Schweitz som jag genomreste. De mindre Cantonerne och i synnerhet de som äro hotade att återkomma under Berns domination, beklaga högeligen att Mediations-Acten ej mera existeras. Den 16 uti nästa månad komma samteliga deputerade tillsamman uti Zürich. Då skall den nya Constitutionen eller Foederativa Förbundet antagas och uti denna sammankomet skola de minister väljas som å Cantonernes vägnar komma att bevista Congressen här i Wien.

Jag besökte kejserl. ministren i Schweiz, Herr von Strauch⁴, som jag känner sedan Congressen i Rastadt. Han försäkrade mig att oppositionen blifver stark uti sammankomsten den 16 nästkommande, men att förmodeligen alt sig arrangeras utan utbrott af inre oroligheter.

Att återuplifva gamla Alliance-Tractaten emellan Frankrike och Schweitz är en allmän önskan, och underhandlingen härutinnan kommer att tillvägabringas utan svårighet». 5

⁴ Il s'agit du baron Franz-Alban de Schraut, 1746 – 1825, ministre d'Autriche auprès de la Confédération de 1807 à sa mort. Comme tel, il chercha à agir dans un sens réactionnaire sur la reconstitution des gouvernements cantonaux et sur les délibérations constitutionnelles. Il s'employa à contrôler les réfugiés politiques et la presse, et à déjouer l'influence française au profit de la Cour de Vienne. (DHBS, t. VI, pp. 75 et 76.)

⁵ Riksarkivet Stockholm, Germanica A III, Envoyé K. Bildts depescher, 1813-1815.